

# L'anomie temporelle : une possibilité d'émancipation par la transgression du temps-institution ?

---

Simon Le Rouley  
CERREV EA-3918,  
université de Caen Basse-Normandie

## (Pro)positions

« Qu'est-ce donc que le temps ? Si personne ne me le demande, je le sais : mais que je veuille l'expliquer à la demande, je ne le sais pas ! »

Saint-Augustin,  
*Confessions*, livre XI, XIV

Cette remarque célèbre du philosophe traduit bien la difficulté des sciences humaines à l'égard de ce phénomène – si tant est qu'on puisse le considérer comme tel. Savoir ce qu'il est, le saisir dans son être ou son étant, voilà un travail auquel philosophes, historiens, anthropologues et sociologues se sont attelés au fil de l'histoire de nos disciplines. Qu'il soit spatialisé à la manière d'Aristote, objet de la conscience intime pour Husserl, angoisse de la mort chez Heidegger ou ouverture vers l'émancipation chez Bloch, il s'avère difficile de trancher sans prendre parti. Il existe bien un temps-institution, un temps objectivé – ce que nous expliquerons ici –, un temps vécu quotidiennement par les hommes et les femmes et porter un regard sur celui-ci, c'est déjà porter un regard sur soi, sur sa propre expérience du temps, sur sa vie, ses désirs les plus profonds. C'est ainsi que, plutôt que de porter le regard sur l'être du temps, des anthropologues comme Marcel Mauss ou Henri Hubert, inscrits dans la tradition durkheimienne, se sont intéressés aux rythmes, à la façon dont le temps était

vécu (acteur) et institué (système). C'est peut-être aussi pour cela que les sociologues, quant à eux, ont tenté d'identifier *des temps*, de catégoriser le temps vécu afin de saisir les dimensions déterministes et/ou institutantes, de participer à « objectiver » le temps.

Les approches sont donc multiples et variées. Lorsque l'on se focalise sur un champ si vaste, il est nécessaire de faire des choix. Choix d'approche, de cadrage, de perspective : une « liberté contraignante » pourrions-nous dire, expression reflétant tout à fait notre positionnement théorique. Le temps est une institution. Il est de l'ordre du déterminisme (institué), mais il est aussi enjeu d'appropriation (instituant). Il est pris dans la dialectique de l'institué-instituant, dialectique révélée par René Lourau<sup>1</sup>. Nous rejoignons également Pierre Bourdieu qui déclarait dans ses *Cours sur l'État*<sup>2</sup> que le temps est une institution, que nos calendriers sont la conséquence de l'unification du temps à travers la fédération de villes. Il nous explique que l'État a structuré l'ordre social à travers l'organisation temporelle. Mais il nous apprend surtout que le temps appartient à celui qui incarne le pouvoir. Que le calendrier a toujours été l'un des enjeux des révolutions. Que le temps,

---

1 René Lourau, *L'instituant contre l'institué*, Paris, Anthropos, 1969.

2 Pierre Bourdieu, *Sur l'État : cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Seuil, 2012.

comme toute *doxa*, a été institué à la suite de luttes. Qu'en est-il du temps et de la domination à l'ère néolibérale, à l'heure de la complexion des rapports de domination, au moment où une opposition entre les intérêts de l'État et ceux du marché paraît de plus en plus anachronique ? Qu'en est-il du temps de la vie quotidienne à l'heure de « l'accélération sociale », nouveau concept mobilisé dans les sciences sociales ? Vit-on vraiment dans une soumission à la vitesse, comme le défend cette thèse ? L'accélération sociale est-elle le moteur de l'histoire ou peut-on encore lui opposer le mode de production ou l'hégémonie du travail ?<sup>1</sup> Et, finalement, qu'en est-il du temps de la vie quotidienne à l'époque des mutations du travail ?

## Du temps cyclique au temps discipliné : le temps du travail comme temps-institution

Le temps est objectivé et il convient maintenant d'expliquer comment le temps vécu est déterminé par des facteurs qui dépassent l'individu, en quoi le temps est une institution, n'est pas naturel ni neutre, et surtout, dans quelle mesure c'est un enjeu de rapport de force inscrit dans le social-historique.

Jacques Le Goff, dans *Pour un autre Moyen Âge*<sup>2</sup>, cite les premiers conflits sociaux animés par la question du travail et la mise en place du temps de travail entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIV<sup>e</sup>. La réalisation des conditions matérielles d'existence étant directement soumise à la production agricole, elle-même dépendante des rythmes naturels et saisonniers, le temps objectif – c'est-à-dire tel qu'il se déploie sur le social à travers le maillage institutionnel et le mode de production – était encore largement dominé par le temps cyclique. Même pour l'artisanat, la durée du travail était confrontée aux contraintes des alternances du jour et de la nuit, le défaut de lumière nuisant à la qualité du travail et la bougie représentant un risque, ce qui par conséquent invalidait la possibilité d'un travail de

nuit. Le travail dans ce cas se colle, s'organise sur *le tempo* des jours et des nuits, des saisons et du climat, c'est-à-dire que la contrainte se trouve fixée par la nature elle-même. C'est un temps plus compréhensible, appréhendable ou matériel et la séparation entre vie quotidienne et travail se trouve moins marquée, elle est poreuse : « la journée de travail s'allonge ou se raccourcit selon la tâche, et l'on n'a pas le sentiment d'un conflit aigu entre le fait de travailler et celui de "passer la journée" »<sup>3</sup>. Pour ceux qui comme nous sont habitués au rythme des aiguilles, cela semble être un « gaspillage » et une « indifférence à l'égard du temps » : « le temps c'est de l'argent », disait Franklin ; « le temps payé ne revient plus », chantait Vaneigem.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le développement de l'industrie va s'accélérer et la discipline à l'égard du temps s'instaurer. Edward Thompson nous dit : « Dès que l'on emploie des ouvriers, le passage de l'orientation par la tâche au travail mesuré par le temps devient visible »<sup>4</sup>. Avant la démocratisation de l'horlogerie, les fermiers calculaient la rétribution du salarié en fonction de ce qu'ils évaluaient être possible d'accomplir à la journée. Ce que cette nouvelle pratique implique, c'est un outil de mesure permettant au propriétaire d'évaluer sur critères temporels le bon accomplissement ou non de la tâche administrée. On passe de la domination de la tâche par la nature à la domination de la tâche par un temps artificiel. L'évaluation du travail se faisant par rapport au temps passé à la réalisation de la corvée, le temps devient un critère d'évaluation de la rétribution et acquiert donc une valeur<sup>5</sup>. Il devient un outil de mesure quantitatif indispensable à la synchronisation du travail. Si l'organisation rationnelle et disciplinaire du travail est balbutiante aux prémices de l'industrialisation – engageant parfois des semaines de travail pouvant aller jusqu'à 80 heures en fonction des périodes et des objectifs –, le droit du travail n'est pas une préoccupation majeure des politiques. Il est d'ailleurs surprenant lorsque l'on s'intéresse à l'histoire du temps de travail d'observer que les premières revendications relatives à la durée du travail

1 Georges Bensussan, Gérard Labica, *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1982, p. 532-537.

2 Jacques Le Goff, *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture en Occident*, Paris, Gallimard, 1977.

3 Edward P. Thompson, « Temps, travail, capitalisme industriel », *Libre*, 79-5, 1979, p. 8.

4 *Ibid.*, p. 9.

5 Karl Marx, *Le Capital : critique de l'économie politique*, Paris, Éditions Sociales, 1976, p. 387.

sont formulées par les patrons afin de « garder » les ouvriers à l'usine, à l'époque où les saisons et les récoltes rythmaient encore le calendrier, et ainsi de contrôler le temps de travail de leurs ouvriers<sup>1</sup>. Rapidement, la réduction de la durée du temps de travail deviendra la revendication primordiale du mouvement associatif et syndicaliste naissant au vu des contraintes imposées par les patrons pouvant porter atteinte à l'intégrité physiologique des ouvriers<sup>2</sup>. Peu à peu, la durée du temps de travail diminuera : journée de dix heures en 1848 (puis en 1900, faisant suite à un retour à la journée de douze heures), repos dominical obligatoire, journée de huit heures et semaine de quarante-huit heures en 1919, semaine de quarante heures et deux semaines de congés payés en 1936, cinquième semaine de congés payés et semaine de trente-neuf heures en 1982, jusqu'aux trente-cinq heures votées en 1998, et progressivement mises en place en 2000 et 2002. Si on connaît le rôle du mouvement social et notamment du syndicalisme dans le changement social, il convient d'après nous d'expliquer aussi en quoi ces mutations ne mettent en péril ni la valeur travail ni le capitalisme, mais bien au contraire permettent l'intensification de l'enrôlement salarial et l'extension des formes de domination du travail à l'ensemble de la vie quotidienne par le déterminisme du temps comme institution et sa soumission aux évolutions du travail. Notre référentiel quotidien au temps s'est construit essentiellement sur les rythmes salariaux. Reste à savoir comment, même si le travail se raréfie, le temps *du* travail n'est toujours pas *une valeur en voie de disparition*.

## **Du temps discipliné au temps unidimensionnel : de la libération du temps contraint aux contraintes du temps-libre**

Le temps discipliné a engendré, comme l'a montré Thompson, une séparation entre le temps de travail et les temps de la vie quo-

1 Jacques Freyssinet, « L'évolution du temps de travail : le déplacement des enjeux économiques et sociaux », *Droit Social*, 9/10, 1998, p. 782.

2 Gilbert Cette, Dominique Taddei, *Temps de travail modes d'emplois*, Paris, La Découverte, 1994, p. 21.

tidienne, mettant un terme à la porosité entre les différentes sphères de la vie. La réduction progressive de la durée du temps de travail peut laisser imaginer l'augmentation de la durée du temps de vie quotidienne. Cependant, le salariat en devenant la condition *sine qua non* de la réalisation de la survie en régime capitaliste a fait du temps de travail le temps dominant, le seul temps productif de valeur à partir de l'échange marchand. Or, la réduction de la durée de travail et la revalorisation quantitative du temps-libre consécutive aux réformes du Front populaire n'a pas eu la portée instituante pouvant conduire à une « civilisation du loisir ». Alors que Léon Trotsky démontrait que le changement de l'infrastructure économique ne suffisait pas à la révolution, mais que le mode de vie et les valeurs devaient eux aussi être bouleversés<sup>3</sup>, l'histoire nous apprend que le changement du mode de vie ne modifie en rien l'infrastructure économique. Le changement de régime temporel ne peut donc a priori se produire que par une redéfinition du temps-institution et donc des valeurs qui l'animent, de même que le changement de ces valeurs ne peut advenir que par l'institution d'un autre rapport au temps.

Jean Baudrillard en développant sa thèse d'une société de consommation a bien expliqué en quoi la redéfinition des temps de la vie quotidienne entre en adéquation avec la logique consumériste<sup>4</sup> (Baudrillard, 1998). Dans la lignée d'Henri Lefebvre qui a su montrer le caractère indissociable du couple production-consommation<sup>5</sup>, le sociologue donne à penser le temps libre non pas comme le négatif du temps de travail, mais comme son prolongement. Alors que la phase de développement du capitalisme industriel a dissocié les temps de la vie, le virage post-fordien a changé la donne en invisibilisant les frontières entre ces temps. Mais à la différence des sociétés préindustrielles dans lesquelles on pouvait observer une porosité entre les temps de la vie, on

3 Léon Trotsky, Anatole Kopp, *Les questions du mode de vie : l'époque du militantisme culturel et de ses tâches*, Paris, Union générale d'éditions, 1976.

4 Jean Baudrillard, *La société de consommation : ses mythes, ses structures*, Paris, Denoël, 1997.

5 Henri Lefebvre, *Critique de la vie quotidienne : introduction*, Paris, L'Arche, 1958 ; Henri Lefebvre, *Critique de la vie quotidienne : fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, Paris, L'Arche, 1961 ; Henri Lefebvre, *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris, Gallimard, 1968.

observe dans cette période une absorption des temps par le temps du travail. Le temps discipliné qui synchronisait la vie sociale sur le rythme du salariat a muté en un « temps unidimensionnel » qui homogénéise la vie quotidienne. La ritournelle « métro-boulot-dodo » des années 60 et 70 illustre parfaitement les chemins balisés d'un quotidien banal, expression de la linéarité journalière et d'une cyclicité fabriquée, rationalisée.

Il n'est alors pas étonnant de voir se développer de nouveaux outils et de nouvelles idéologies. D'un point de vue anthropologique, on aura peu de difficultés à révéler les effets pervers de la nouvelle *cage d'acier* qu'est devenue la quotidienneté. Face aux crises sociales et à l'émergence de revendications touchant au quotidien, il faudra à la classe dominante – elle aussi en mutation – inventer de nouveaux dispositifs qui remplaceront les barreaux par des vitres blindées, la grisaille du béton par du gazon synthétique.

Si Alain Touraine a démontré les changements en cours au sein des mouvements sociaux, il a également travaillé à une redéfinition de la classe dominante en réactualisant la notion de technocratie<sup>1</sup>. L'idée d'un pouvoir des techniciens, en France, remonte au lendemain de la Première Guerre mondiale et trouve les racines de son idéologie chez des auteurs qui ont également développé les nouveaux outils de l'organisation du travail, comme le management<sup>2</sup>. En introduisant « l'illusion d'autonomie » au cœur des entreprises par décentralisation des pôles de production au sein d'une même entreprise, le management tend à horizontaliser l'exigence hiérarchique dans une déclinaison d'interdépendances. Mais il s'agit bel et bien d'une illusion dans la mesure où les exécutants répondent tout de même à des injonctions qui, à leurs yeux, viennent de leur supérieur direct le plus proche, mais émanent en réalité toujours de la tête de l'entreprise. Si l'éloignement des supérieurs peut laisser présager un affaiblissement de la pression, il en est tout autrement puisque, finalement, la pression se rapproche, le salarié devenant

son propre chef jusque dans son corps. La flexibilisation qui accompagne la gestion managériale intensifie la pression sur les travailleurs, l'autonomisation des salariés n'étant en fait qu'une atomisation : « Avatar du juste-à-temps, la flexibilité du temps de travail se traduit, sans surprise, par une plus grande pression temporelle (le travail dans l'urgence), mais aussi par des tensions supplémentaires »<sup>3</sup>. Selon Christophe Dejours, ceci amène à une augmentation de la souffrance au travail : « il y a la souffrance de ceux qui ont peur de ne pas donner satisfaction, de n'être pas à la hauteur des contraintes de l'organisation du travail : contraintes de temps, de cadence, de formation, d'information, d'apprentissage, de niveau de connaissances et de diplôme, d'expérience, de rapidité d'acquisition intellectuelle et pratique et d'adaptation à la "culture" ou à l'idéologie de l'entreprise, aux contraintes du marché, aux rapports avec les clients, les particuliers ou le public, etc. »<sup>4</sup>. Le temps et les rythmes deviennent pathogènes. Peu à peu cette organisation scientifique du travail a colonisé également les services<sup>5</sup>. Ainsi, l'illusion d'autonomie dans le travail s'est étendue. Ceci participe à ce que les auteurs de *Produire ou reproduire* appellent un processus d'homogénéisation-individualisation, processus engendrant un régime de « compétition pour l'égalité », un monde de l'individu face à lui-même<sup>6</sup>.

La décennie des années 80 a confirmé les exigences de ce nouveau visage du travail et de cette vie quotidienne absorbée par le temps-institution. Trois lois viennent en 1982, 1986 et 1987 libérer peu à peu les possibilités de mettre en place et d'accéder à des heures supplémentaires en renforçant la flexibilité. Préalables à l'introduction d'une nouvelle loi sur la réduction de la durée du temps de travail. Cette loi marque une nouvelle étape à questionner.

1 Alain Touraine, *L'Après socialisme*, Paris, Grasset, 1980.

2 Vincent Dubois, Delphine Dulong (dir.), *La question technocratique*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999.

3 Philippe Askenazy, *Les désordres du travail : enquête sur le nouveau productivisme*, Paris, Seuil, 2004, p. 47.

4 Christophe Dejours, *Souffrance en France: la banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, 1998, p. 28-29.

5 Luc Boltanski, Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

6 Jean Rémy, Liliane Voyé, Émile Servais, *Produire ou reproduire : une sociologie de la vie quotidienne*, tome 1, Paris, Éditions universitaires, 1988, p. 74.

Roger Sue nous dit que « le temps de travail, si nul ne conteste son déclin du point de vue de la durée, reste, selon la représentation sociale la plus courante, le temps fort, le temps de référence générateur des valeurs collectives les plus considérées, et donc encore le temps dominant »<sup>1</sup>. Alors, le temps tel qu'il se déploie dans nos sociétés semble être le temps *du* travail, et ce, même hors du travail.

## Du temps unidimensionnel au temps saturé : désordre dans le temps-institution

Lorsqu'on regarde l'évolution de la courbe du chômage, on observe une nette ascendance de celle-ci à partir des années 1970. La flexibilisation du travail qui devait permettre d'infléchir la courbe n'a pas atteint les résultats escomptés et « l'armée de réserve » a formé des rangs de plus en plus importants. La réduction de la durée du temps de travail engendrée par la mise en place des trente-cinq heures n'a eu que trop peu d'impact pour calmer cette augmentation et n'a pas non plus « libéré » les salariés du temps du travail. En effet, selon l'enquête « RTT et mode de vie »<sup>2</sup>, la Réduction du Temps de Travail (RTT) a engendré plus de stress pour 30 % des salariés, et plus de 40 % des salariés disent avoir moins de temps pour effectuer les mêmes tâches qu'avant. Erreur de parcours ou corrélation logique ? Car un autre projet se dissimulait derrière cette loi. Au forum de Davos en 1998, le ministre de l'Économie Dominique Strauss-Kahn déclarait alors que les quatre heures de temps libre devaient répondre à plusieurs exigences. Elles ne pouvaient être acceptables que si elles ne nuisaient pas à la compétitivité des entreprises. Ceci passait par une précaution exigeant des salariés un quasi-gel des salaires et une plus grande flexibilité du travail. Dix ans plus tard, le gouvernement de François Fillon réduit le coût des cotisations patronales sur les heures supplémentaires en même temps qu'il met en place une exonération d'impôts pour les salariés

- 1 Roger Sue, *Temps et ordre social : sociologie des temps sociaux*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 198.
- 2 Marc-Antoine Estrade, Dominique Méda, « Principaux résultats de l'enquête RTT et modes de vie », *DARES*, 56, 2002.

sur celles-ci. C'est un des nouveaux effets pervers de cette loi qui, si elle devait créer des emplois, génère en fin de compte une compétition répondant au slogan devenu quête « Travailler plus pour gagner plus », invalidant comme un pied de nez le message syndical valorisant en 1936 une réduction de la durée du travail, libératrice de *la misère et de l'inquiétude engendrées par le chômage*.

Où on pensait réduire le chômage et sauver l'emploi, on a changé le travail en réduisant l'emploi. En effet, conjointement, la part de salariés précaires a augmenté, selon l'Observatoire des inégalités : de 4,7% en 1984 à 11,9% en 2011<sup>3</sup>. L'Observatoire des inégalités révèle d'ailleurs un « pic » entre 1982 et 1990, période correspondant aux lois et décrets d'extension des champs des dérogations concernant la durée du travail et d'élargissement des possibilités de flexibilité<sup>4</sup>.

L'angoisse créée par le travail affecte et déborde la vie quotidienne, entraînant un repli sur soi. D'une part, l'armée de réserve grandissant, nous savons notamment grâce à Frédéric Lordon que des affects de crainte se déploient par peur du chômage<sup>5</sup>. D'autre part, Christophe Dejours a montré comment la satisfaction d'avoir un emploi dans un contexte où celui-ci manque entraîne une cécité face à la souffrance<sup>6</sup>. De plus, l'augmentation des situations de précarité liées au travail intérimaire, à l'intermittence du travail, au chômage et au temps partiel génère un rapport au temps différent pour cette population de chômeurs et précaires de celui des salariés « classiques »<sup>7</sup>. Comment organiser, comment « baliser son quotidien », quand celui-ci ne se joue pas sur la même partition que le temps institué ? Si pour les salariés l'angoisse est produite par le travail, son revers, la consommation, peut

- 3 Observatoire des inégalités, « La précarité de l'emploi en France », décembre 2013 ; consulté le 21 janvier 2014 : [www.inegalites.fr/spip.php?article957&id\\_groupe=11&id\\_mot=89&id\\_rubrique=](http://www.inegalites.fr/spip.php?article957&id_groupe=11&id_mot=89&id_rubrique=)
- 4 Annie Gauvin, Henri Jacot (dir.), *Temps de travail, temps sociaux, pour une approche globale*, Paris, Liaisons, p. 23.
- 5 Frédéric Lordon, *Capitalisme, désir et servitude : Marx et Spinoza*, Paris, La Fabrique, 2010.
- 6 Christophe Dejours, *Souffrance en France: la banalisation de l'injustice sociale, op. cit.*
- 7 Patrick Cingolani, *Le temps fractionné : multiactivité et création de soi*, Paris, Armand Colin, 2012.

être source d'angoisse lorsque les conditions matérielles d'existence ne peuvent être remplies. Tout cela participe à une compression du temps, comme le proposait déjà Henri Lefebvre<sup>1</sup>. En effet, le présent pourrait être entrevu pour le philosophe et sociologue Hartmut Rosa comme le temps où se conjuguent le passé et l'expérience vécue, temps permettant de dégager des possibilités, temps du projet et du devenir<sup>2</sup>. La logique productiviste comme idéologie sous-tendant le temps-institution participe d'une intensification de la vitesse à plusieurs niveaux : accélération des flux économiques, accélération du développement technique, accélération de la vie sociale. Le développement des technologies de l'information et de la communication comme nouveaux outils du travail met en place la possibilité d'une disponibilité totale et permanente, autant qu'il permet l'introduction de la vie quotidienne dans le travail<sup>3</sup>, et provoque une saturation des temps sociaux par abolition de la circonscription des tâches à un espace et un temps.

Ces situations sont les matrices d'un rapport nouveau au temps, un temps dans lequel le devenir et les possibles s'éloignent. Ces risques permettent de penser la quotidienneté contemporaine comme un espace-temps d'anxiété, de tension et de perte de sens. C'est ce que nous appelons « l'anomie temporelle ». Nous projetons donc d'enquêter sur le quotidien des chômeurs et précaires qui, dans « l'intuition brusque »<sup>4</sup>, nous paraissent être les plus directement soumis à cette perte de sens vis-à-vis du temps-institution et qui, malgré leur exclusion du salariat, restent dominés par celui-ci dans son absence effective et sa *surprésence* en négatif dans les représentations sociales. Ce tableau théorique permet d'ouvrir plusieurs interrogations. Dans une société dans laquelle le travail reste le référentiel temporel dominant, comment et sur quelle base est rythmé,

organisé et balisé le quotidien des chômeurs et précaires ? L'absence quantitative de temps de travail implique-t-elle pour les chômeurs une absence « mentale » du travail ou, au contraire, l'absence de travail appelle-t-elle à interpréter le quotidien des chômeurs comme un espace dans lequel le travail se manifeste différemment ? Aussi, les rythmes fluctuants de l'intérim et du travail intermittent ne peuvent-ils pas inviter à penser le rapport au temps de façon différente pour ces individus ? Mais surtout, et cela nécessite une enquête empirique, quelles sont les tactiques d'appropriation et de rupture avec le temps-institution pour ces populations vivant, plus encore que d'autres, dans une anomie temporelle ?

### ***Du moment de la critique...***

Ce que nous entendons par anomie temporelle, c'est une saturation des temps sociaux, qui varient en fonction des situations sociales et des espaces vécus. Henri Lefebvre comme Georges Gurvitch pensaient que « chaque temporalité en proie à la différence diffère d'elle-même »<sup>5</sup>. C'est pourquoi, s'il y a d'après nous une dislocation des frontières entre les temporalités de la vie quotidienne, elle invalide les catégories d'analyse préconçues et il nous semble que nous, sociologues, devrions travailler à la redéfinition des outils permettant de saisir ces changements. La journée définie comme une pièce en cinq actes<sup>6</sup> semble compartimenter ces temporalités comme si elles n'interféraient pas les unes avec les autres, donc sans prendre en compte le fait que les temps contraints peuvent largement déborder sur les temps libres (et inversement). La charge mentale induite par le travail (ou son manque, par exemple pour le chômeur) peut laisser imaginer que ses autres temps de la vie restent soumis à celui-ci, étant rattrapés par la nécessité de cet emploi absent, indispensable à la réalisation des conditions matérielles d'existence. On peut donc émettre l'hypothèse que les catégories des temps sociaux sont soumises à une hybridation et qu'elles sont

1 Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Economica, 2009, p. 95.

2 Hartmut Rosa, *Aliénation et accélération: vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte, 2012.

3 Catherine Lejealle, « Le mobile professionnel : un outil de conciliation ou de confinement dans la charge du *care* pour les femmes cadres ? », *Temporalités* [en ligne], 9, 2009 ; consulté le 21 janvier 2014 : <http://temporalites.revues.org/index1010.html>.

4 Rémi Hess, *Henri Lefebvre et l'aventure du siècle*, Paris, A. M. Métailé, 1988, p. 179.

5 Gabrielle Weigand, « sociologie et histoire » in *Henri Lefebvre et la pensée du possible*, Paris, Economica, 2009, p. 14.

6 Layla Ricoch, Benoît Roumier, « Depuis 11 ans, moins des tâches ménagères, plus d'internet », *division Conditions de vie des ménages*, Insee, 2011.

à questionner<sup>1</sup>. Les enquêtes sur les budgets temps, initiées en partie par Pitrim Sorokin, permettent de rendre compte des grandes tendances générales dans l'organisation d'une journée type pour les individus. Mais cette méthode de recensement des systèmes d'activités baigne dans une sorte de modélisation, voire peut sombrer dans la planification sociale du quotidien. La simple utilisation du mot « budget » renvoie à une vision économiciste du social, le temps devenant un *quantum* dont disposeraient les individus pour accomplir certains types d'activités<sup>2</sup>. Ces catégories de temps ne permettent pas de faire apparaître toutes les subtilités des jeux d'acteurs pour dérober à la quotidienneté des moments d'expression du plaisir inavouable. Maria Carmen Belloni, dans la revue *Temporalistes*, revient sur les limites de l'étude des budgets-temps. Elle en détermine quatre : « a. l'incapacité de faire apparaître l'anomie ; b. l'impossibilité de prévoir des comportements, l'information se limitant à ce qui s'est déjà passé ; c. l'insuffisance de documentation sur les sujets-acteurs, sur ce qui les entoure, sur leur dynamique, sur l'appréciation de ce qu'ils sont ; d. le fait que les résultats obtenus ne se rapportent qu'à ce qui se manifeste ouvertement »<sup>3</sup>. Claude Javeau traite de ce dernier point. Dans son *Que sais-je ?* sur la sociologie de la vie quotidienne, le sociologue belge s'amuse d'ailleurs de constater que les résultats du *Projet multinational des budgets-temps* indiquent que plus de 20 000 interrogés sont chastes et constipés<sup>4</sup>. Il y a des tabous auxquels la sociologie se voulant la plus « rationnelle » ne peut rien.

Si la vie quotidienne est soumise au déterminisme des contraintes, et donc au temps-institution, elle est aussi vécue, et Henri Lefebvre nous a appris à la considérer comme un espace-temps permettant de dégager des virtualités, des possibles d'émancipation du déterminisme des con-

traintes<sup>5</sup>. La saturation des temps sociaux, cette anomie temporelle, ne doit pas être uniquement analysée comme une fatalité systémique qui conduirait à imaginer, au-delà du fantasme de l'individu autosuffisant, un temps individualisé. Notre travail s'inscrivant dans une perspective lefebvrienne qui s'appuie sur le couple contrainte-appropriation, cette saturation des temps doit être entrevue comme une contrainte institutionnelle ouvrant nécessairement à des innovations de « croissance » venant soulager les tensions du quotidien ou de « mutation » générant des temps instituants, en rupture avec le temps-institution : c'est ce que nous reprenons sous le terme de « moments ».

### ... au moment critique

Le moment, concept lefebvrien précisé par le travail considérable de Rémi Hess, se conçoit selon différents niveaux. *Le moment participe d'une confusion*, ce que nous avons développé avec notre idée d'anomie temporelle. Le moment est également éphémère, c'est-à-dire qu'il a sa *durée propre*. Il jaillit verticalement de l'horizon du temps, pour reprendre une image bachelardienne. Duvignaud disait des personnalités anomiques qu'elles étaient a-historiques dans le sens où elles sortaient des déterminismes institutionnels en proposant de nouveaux modes de communication et de nouveaux rapports au monde qui retomberont dans la mémoire comme des possibles pour l'avenir. Il en est de même pour les moments qui ont d'une part leur *mémoire*, mais aussi *un contenu* et *une forme*. Le moment part d'un contexte qu'est le « quotidien enlisé », cherche à s'en extraire en créant rites, symboles, normes qui diffèrent de ceux institués. Le moment devient un *absolu* et cherche à se réaliser comme totalité. C'est en cela qu'il est *tragique*, puisqu'il libère mais devient *aliénant* justement parce qu'il se heurte à l'institué ou parce qu'il est institutionnalisé<sup>6</sup>.

Le premier moment de la recherche fut ce qui nous conduisit à développer ces pistes. Intérimaire puis étudiant-salarié comme assistant d'éducation, doctorant non financé et vacataire, « chercheur en action » sur

1 Paul Bouffartigue, Jacques Bouteiller, *Temps de travail et temps de vie : les nouveaux visages de la disponibilité temporelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.

2 Claude Javeau, *La société au jour le jour : écrits sur la vie quotidienne*, Bruxelles, La Lettre volée, 2003.

3 Maria-Carmen Belloni, « Les limites de recherche des budgets-temps », *Temporalistes*, 8, 1988, p. 4-6.

4 Claude Javeau, *Sociologie de la vie quotidienne*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 19.

5 Henri Lefebvre, *La vie quotidienne dans le monde moderne*, op. cit., p. 50.

6 Rémi Hess, *Henri Lefebvre et la pensée du possible*, Paris, Economica, 2009, p. 289-293.

les résistances des précaires dans l'éducation nationale, la trajectoire individuelle nous a conduit à confronter l'expérience vécue par *soi* à celle vécue par l'autre, à dégager les lignes de communs et de différences. Le deuxième moment aura eu pour but de prendre du recul par l'abstraction théorique. Reste à ancrer la théorie dans l'expérience pratique, puis à sans cesse travailler cette recherche dans un mouvement dialectique des moments de la recherche, c'est-à-dire du vécu du chercheur par rapport à son objet – d'ancrer la relation du chercheur au temps et à sa position. Ce dernier moment n'est pas un moment de réflexivité plat qui se suffirait à lui-même dans un récit de vie du chercheur, il est bien plus à prendre comme un analyseur, dans le sens où il permettra de saisir la dialectique entre le sujet et l'objet – d'inclure la subjectivité du chercheur plutôt que de l'éluder dans une fausse objectivité<sup>1</sup>.

Il convient dès lors de préciser ce qu'il reste à faire. La critique des enquêtes quantitatives sur les budgets-temps nous oriente vers une étude qualitative du temps et des moments des chômeurs et précaires. Parallèlement à deux journaux de terrains longitudinaux – l'un recensant les observations du chercheur, les moments pris sur le vif, l'autre recensant les moments de la recherche –, il s'agira d'interroger lors d'entretiens les individus en leur faisant dans un premier mouvement remplir une grille d'emploi du temps hebdomadaire en usant des catégories des budgets-temps afin d'utiliser ces grilles comme support et de voir si d'autres temps jaillissent au sein de ceux-ci. Une fois ces jaillissements localisés, il faudra amener les sujets à commenter ces derniers afin de voir s'il s'agit bien de moments. Ainsi, nous devons redéfinir les potentialités émancipatrices libérées par ces moments, expliquer leur portée institutionnelle<sup>2</sup>, voir s'ils bouleversent le quotidien.

Enfin, nous l'espérons, nous pourrions répondre à la question : en quoi s'émanciper du temps-institution permet au temps de devenir un outil d'émancipation ? Ceci nous permettra de montrer, à nouveau, que « le quotidien s'invente avec mille manières de braconner »<sup>3</sup>.

---

1 Georges Devereux, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980 [1967].

2 René Lourau, *L'analyse institutionnelle*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

---

3 Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990, p. 36.

## Bibliographie :

- Aristote, *Physique*, Paris, France, Flammarion, 2000, 476 p.
- Askenazy Philippe, *Les désordres du travail : enquête sur le nouveau productivisme*, Paris, Seuil, 2004, 95 p.
- Baudrillard Jean, *La société de consommation : ses mythes, ses structures*, Paris, Denoël, 1997, 318 p.
- Belloni Maria-Carmen, « Les limites de recherche des budgets-temps », *Temporalistes*, 8, 1988, p. 21-24
- Bensussan Georges, Labica Gérard, *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1982, 1286 p.
- Bernet Rudolf, « Origine du temps et temps originaire chez Husserl et Heidegger », *Revue Philosophique de Louvain*, 68, 1987, p. 499-521
- Bloch Ernst, *Héritage de ce temps*, Lausanne, Payot, 1977, 190 p.
- Boltanski Luc, Chiapello Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, 843 p.
- Bouffartigue Paul, Bouteiller Jacques, *Temps de travail et temps de vie : les nouveaux visages de la disponibilité temporelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, 231 p.
- Bourdieu Pierre, *Sur l'État : cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Seuil, 2012, 656 p.
- Castoriadis Cornélius, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975, 538 p.
- Certeau Michel (de), *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990, 349 p.
- Cette Gilbert, Taddei Dominique, *Temps de travail modes d'emplois*, Paris, La Découverte, 1994, 249 p.
- Chanial Philippe, *La délicate essence du socialisme : l'association, l'individu & la République*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2009, 289 p.
- Cingolani Patrick, *Le temps fractionné : multiactivité et création de soi*, Paris, Armand Colin, 2012, 222 p.
- Clerc Denis, « Les heures supplémentaires au service de l'emploi », *Alternatives économiques*, 259, 2007, p. 7-12
- Dejours Christophe, *Souffrance en France : la banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, 1998, 197 p.
- Devereux Georges, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980 [1967], 474 p.
- Dubois Vincent, Dulong Delphine (dir.), *La question technocratique*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999, 253 p.
- Estrade Marc-Antoine, Méda Dominique, « Principaux résultats de l'enquête RTT et modes de vie », *DARES*, 56, 2002, 94 p.
- Freyssinet Jacques, « L'évolution du temps de travail : le déplacement des enjeux économiques et sociaux », *Droit Social*, 9/10, 1998, p. 752-759
- Gadea Charles, Lallement Michel, « Une révolution inachevée », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 1, 2004, p. 48-68
- Gauvin Annie, Jacot Henri (dir.), *Temps de travail, temps sociaux, pour une approche globale*, Paris, Liaisons, 228 p.
- Hess Rémi, Henri Lefebvre et l'aventure du siècle, Paris, A. M. Métailé, 1988, 359 p.
- Hess Rémi, *Henri Lefebvre et la pensée du possible*, Paris, Economica, 2009, 690 p.
- Husserl Edmund, *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, 224 p.
- Javeau Claude, *La société au jour le jour : écrits sur la vie quotidienne*, Bruxelles, La Lettre volée, 2003, 227 p.
- Javeau Claude, *Sociologie de la vie quotidienne*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 127 p.
- Lallement Michel, « Une antinomie durkheimienne... et au-delà », *Temporalités* [En ligne], 8, 2008 ; mis en ligne le 9 juillet 2009, consulté le 23 février 2014. URL : <http://temporalites.revues.org/72>
- Lavelle Louis, *Traité des valeurs*, vol. 1, Paris, Presses universitaires de France, 1955, 560 p.
- Le Goff Jacques, *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture on Occident*, Paris, Gallimard, 1977, 483 p.
- Lefebvre Henri, *Critique de la vie quotidienne : introduction*, Paris, L'Arche, 1958, 357 p.
- Lefebvre Henri, *Critique de la vie quotidienne : fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, Paris, L'Arche, 1961, 357 p.
- Lefebvre Henri, *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris, Gallimard, 1968, 376 p.
- Lefebvre Henri, *Le droit à la ville*, Paris, Economica, 2009, 135 p.
- Lejealle Catherine, « Le mobile professionnel : un outil de conciliation ou de confinement dans la charge du care pour les femmes cadres ? », *Temporalités* [en ligne],

9, 2009 ; consulté le 21 janvier 2014 : <http://temporalites.revues.org/index1010.html>

Lordon Frédéric, *Capitalisme, désir et servitude : Marx et Spinoza*, Paris, La Fabrique, 2010, 213 p.

Lourau René, *L'instituant contre l'institué*, Paris, Anthropos, 1969, 196 p.

Lourau René, *L'analyse institutionnelle*, Paris, Éditions de Minuit, 1970, 298 p.

Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel : essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, 281 p.

Marx Karl, *Le Capital : critique de l'économie politique*, Paris, Éditions Sociales, 1976, 871 p.

Rémy Jean, Voyé Liliane, Servais Émile, *Produire ou reproduire : une sociologie de la vie quotidienne tome 1*, Paris, Éditions universitaires, 1988, 383 p.

Rémy Jean, Voyé Liliane, Servais Émile, *Produire ou reproduire: une sociologie de la vie quotidienne tome 2*, Paris, Éditions universitaires, 1988, 347 p.

Ricroch Layla, Roumier Benoît, « Depuis 11 ans, moins des tâches ménagères, plus d'internet », division Conditions de vie des ménages, Insee, 2011

Ricroch Layla, « Les moments agréables de la vie quotidienne », division Conditions de vie des ménages, Insee, 2011

Rosa Hartmut, *Aliénation et accélération : vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte, 2012, 152 p.

Sue Roger, *Temps et ordre social : sociologie des temps sociaux*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 313 p.

Thompson Edward P., « Temps, travail, capitalisme industriel », *Libre*, 79-5, 1979, p. 3-64

Touraine Alain, *L'après socialisme*, Paris, Grasset, 1980, 288 p.

Trotsky Léon, Kopp Anatole, *Les questions du mode de vie : l'époque du militantisme culturel et de ses tâches*, Paris, Union générale d'éditions, 1976, 180 p.

Weigand Gabriele, « Préface : Sociologie et histoire », in Remi Hess, *Henri Lefebvre et la pensée du possible*, Paris, Economica, 2009, p. 5-17